



La présente charte précise le fonctionnement des cours particuliers à domicile dispensés par les professeurs du réseau Ecole Chez Vous à jour de leur dossier. Elle n'a pas valeur de contrat de travail.

Elle est valable de la date de signature à la fin du mois d'août de l'année scolaire en cours. Le signataire accepte sans réserve les **conditions générales et les règles de comportement** qui suivent. Toutes les conditions énoncées dans la charte s'imposent au signataire. Lors des missions pédagogiques, l'enseignant n'est pas le salarié de l'organisme mais celui des familles.

▲ CONDITIONS GENERALES

- **Très important** : l'enseignant pressenti pour une mission possède un répondeur téléphonique pour être joint à tout moment. Il contacte la famille sans tarder par téléphone. Il signale immédiatement après au réseau le résultat de ce contact en précisant la date du début des cours.

Lors de la première entrevue, l'enseignant laisse ses coordonnées à la famille. Il convient avec elle des conditions générales de l'intervention : objectif, horaire, fréquence, programme, lieu de travail, règlement financier. Le premier cours sera constitué en partie par un travail d'évaluation dont les résultats seront commentés à la famille. A la fin de chaque cours celle-ci remet à l'enseignant le nombre de tickets correspondant à la durée du cours. Pour les parents ayant choisi de payer par chèque, ce dernier sera lui aussi remis à la fin de chaque séance à l'enseignant après avoir été libellé obligatoirement à l'ordre d'Ecole Chez Vous. Le choix initial par les parents du mode de règlement est irréversible, après avoir choisi le moyen de règlement (ticket ou chèque) ils ne peuvent en changer.

- l'enseignant est responsable de son activité dans le respect de la présente charte

- tout incident dans les relations d'un enseignant avec une famille est porté à la connaissance de la direction d'Ecole Chez Vous.

- si un enseignant est obligé pour une raison justifiée d'interrompre une mission (maladie, mutation) il prévient le réseau dès que possible afin qu'un autre enseignant du réseau soit contacté pour le remplacer.

- une mission pédagogique est un **emploi d'usage** à durée précaire et à terme non défini : la famille peut y mettre fin quand elle le désire avec préavis d'une semaine, de même pour l'enseignant. **Un horaire hebdomadaire inférieur à 8h auprès de la même famille ne sera pas formalisé par un contrat écrit.**

● **STATUT DU PROFESSEUR** C'est le statut de salarié familial. **Salarié de la famille et non d'Ecole Chez Vous**, son emploi est cependant géré par le réseau qui a reçu mandat écrit pour le faire. Le statut d'employeur permet à la famille de bénéficier d'une réduction fiscale de 50%.

● **ROLE ADMINISTRATIF** L'enseignant procédera **IMPERATIVEMENT et EXACTEMENT** de la façon suivante :

- à la 1ère séance, la famille, si elle n'est pas à jour, remettra à l'enseignant le chèque de cotisation de 49 € libellé à l'ordre d'Ecole Chez Vous. L'enseignant l'adressera immédiatement au réseau. - de même, **à toutes les séances**, la famille lui remettra soit des tickets-cours correspondant à la durée de la séance soit un chèque libellé à l'ordre d'Ecole Chez Vous représentant le coût de la leçon.

-les tickets-cours et les chèques ainsi collectés seront adressés **IMPERATIVEMENT** au réseau tous les 15 et 30 du mois, accompagnés du récapitulatif des cours

- aux échéances prévues seront joints également les bulletins des progrès remplis par l'enseignant

- après réception et vérification par le service comptable, le chèque de salaire lui sera adressé de même que la fiche de paie quand le réseau ECV a reçu mandat familial.

♦ remarque : tant que le mandat de gestion n'est pas parvenu au siège de l'organisme, la famille se chargera elle-même des fiches de paie et de toutes les formalités administratives incombant au particulier-employeur. Elle établira cependant tous les chèques à l'ordre d'Ecole Chez Vous, l'enseignant se chargeant de les transmettre.

▲ COMPORTEMENT

L'enseignant **s'engage** ici

♦ vis à vis du réseau, à respecter SCRUPULEUSEMENT les termes de la Charte et en particulier à :

-signaler sans délai au réseau le résultat du 1^{er} contact avec la famille et la date du début des cours

-ne pas détourner un élève

-adresser les chèques et les tickets-cours donnés par les familles sans retard

le respect de ces règles conditionne l'octroi de nouvelles missions.

♦ vis à vis des familles, à :

-appliquer le tarif du réseau ECV (tout supplément dû à l'éloignement doit être signalé au réseau et accepté)

-respecter les horaires (prévenir dès que possible la famille en cas de retard ou d'empêchement)

-avoir une tenue vestimentaire correcte

-ne pas fumer pendant un cours

-se tenir au courant des programmes et de leurs changements éventuels

-se comporter dignement vis à vis de l'élève, sans familiarité ni vulgarité, être patient avec lui

-adapter sa pédagogie à la personnalité de l'élève, à son niveau et au programme à étudier

-refuser de traiter lui-même les devoirs de classe

-tenir la famille informée de façon régulière des résultats constatés.

▲ EN CAS

de faute grave ou de manquement à l'une quelconque des clauses précédentes, la direction pourra prononcer la radiation de l'enseignant du réseau : aucune mission ne lui sera plus proposée. En outre, les familles seront prévenues de cette exclusion par la direction si celle-ci le juge utile. Le signataire approuve sans réserve tous les termes de la présente charte.

A, le/...../ 200

nom et signature de l'enseignant

remplir le verso

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">● dossier à présenter pour faire partie du réseau :<ul style="list-style-type: none">- CV détaillé- photocopie du diplôme principal certifiée conforme par l'intéressé lui-même- une photo d'identité récente- photocopie recto verso de la carte d'identité nationale- extrait n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois● les enseignants déjà membres du réseau renverront seulement la charte : ils n'ont pas à fournir de nouveau dossier |
|---|

LES GRANDES LIGNES DE LA METHODOLOGIE ECOLE CHEZ VOUS

Tout processus méthodologique s'appuiera sur les principes pédagogiques suivants tout en laissant à chaque enseignant un grand espace de liberté. Ces principes doivent permettre à celui qui les applique de transmettre efficacement son savoir lors des cours particuliers.

● La méthode pédagogique mise en œuvre se voudra avant tout **positive**. Dans cet esprit, l'enseignant **accompagnera** l'élève en l'encourageant plus qu'il ne le critiquera, mettant en valeur les efforts et les progrès avant les résultats immédiats.

● L'enseignant tiendra par ailleurs le plus grand compte de la **personnalité de l'élève**. Dans son action il cherchera sans cesse à développer chez celui-ci :

- la confiance en soi
- la mémoire
- la concentration
- la réflexion
- la logique
- l'envie d'apprendre
- l'autonomie

● **Rappels** :- certains élèves comprennent et retiennent mieux ce qu'ils voient, d'autres ce qu'ils entendent : un langage pédagogique efficace en cours particulier s'appuiera **à la fois sur l'écrit et sur l'oral**.

-de nombreux ouvrages permettant d'améliorer la pédagogie sont mentionnés dans l'espace internet réservé aux enseignants (si vous n'en connaissez pas le code d'accès réclamez-le au secrétariat par email à admi@ecolechezvous.com)

-pour un problème pédagogique -ou conseil- l'enseignant s'adressera directement au responsable du réseau ECV

QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR L'ENSEIGNANT

toutes les informations sont à renseigner

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Nationalité</u>
<u>Bac Série</u>	<u>Diplôme</u> (plus haut niveau)	
Adresse	Code Postal	Ville
Profession	Etablissement actuel	
Niveau habituellement enseigné : Série :	Collège OUI NON (entourer la mention utile)	Lycée OUI NON
<u>Tél.</u>	<u>Portable</u>	<u>E-mail</u> (obligatoire)
<u>N° de Sécurité Sociale</u>		
<u>Marié(e)</u>	OUI NON (entourer la mention utile)	<u>Motorisé (e)</u> OUI NON
<u>Matière principale enseignée</u>	<u>Jusqu'en classe de</u>	(mentionner le plus haut niveau possible)

Autres Matières pouvant être enseignées en complément

indiquer pour chaque matière le plus haut niveau auquel l'enseignement peut être dispensé

- 1°
- 2°
- 3°
- 4°

Les classes primaires vous intéressent ? ⇒ cochez la case suivante

● pour information : les disciplines les plus demandées sont : Math et Sc. Physiques, Anglais, Français, Gestion

● évidences :

⇒ un enseignant polyvalent aura plus d'élèves qu'un enseignant qui ne veut enseigner que sa matière principale

⇒ le nombre d'élèves proposé augmentera avec le rayon circulaire du secteur choisi par l'enseignant

Etes-vous à l'aise avec internet ? OUI MODEREMENT NON

Pouvez-vous enseigner le maniement d'un micro-ordinateur ? (environnement Windows XP)

OUI NON si la réponse est OUI, précisez à quel niveau vous pouvez enseigner :

initiation et internet perfectionnement programmation

Secteur Géographique d'Intervention

indiquer le contour du secteur géographique choisi, **dans le 84, par exemple** Avignon-Orange-Carpentras ou dans le 83 Hyères-Toulon-Solliès

Rayon circulaire approximatif d'intervention autour de votre domicile

12 km 18 km 25 km 30 km 40 km